



**Décision n° DEP-DEU-0704-2009 du 8 décembre 2009  
de l’Autorité de sûreté nucléaire portant agrément  
de laboratoires de mesures de la radioactivité de l’environnement**

Le président de l’Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 1333-11 et R. 1333-11-1 ;

Vu la loi n° 2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, notamment son article 4 ;

Vu la décision n°2008-DC-0099 du 29 avril 2008 de l’Autorité de sûreté nucléaire portant organisation d’un réseau national de mesures de la radioactivité de l’environnement et fixant les modalités d’agrément des laboratoires, homologuée par l’arrêté du 8 juillet 2008, notamment ses articles 17 à 19 ;

Vu les demandes présentées par chaque laboratoire figurant en annexe II de la présente décision ;

Sur la proposition émise par la commission d’agrément des laboratoires lors de sa réunion du 24 novembre 2009,

Décide :

**Article 1<sup>er</sup>**

Les laboratoires figurant en annexe II sont agréés dans les conditions définies à l’article 2 pour effectuer les mesures de la radioactivité de l’environnement mentionnées à l’article R. 1333-11 du code de la santé publique.

## **Article 2**

Les catégories d'agrément correspondant aux différentes matrices environnementales analysées et aux mesures effectuées par les laboratoires sur ces matrices sont définies dans la grille figurant en annexe I.

Les agréments sont accordés pour la réalisation des mesures définies dans les tableaux de l'annexe II, pour les matrices indiquées en titre de chaque tableau et pour les dates de validité figurant en regard des mesures sur lesquelles porte l'agrément.

## **Article 3**

La liste de l'ensemble des laboratoires agréés pour les mesures de la radioactivité de l'environnement, mise à jour après prise en compte de la présente décision, sera publiée au *Bulletin officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire*.

## **Article 4**

La décision n° DEP-DEU-0372-2009 du 23 juin 2009 de l'Autorité de sûreté nucléaire de prorogation d'agrément de laboratoires pour les mesures de l'activité du carbone 14 dans les matrices biologiques est abrogée.

## **Article 5**

Le directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire*.

Fait à Paris, le 8 décembre 2009.

Pour le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire, et par délégation,  
Le Directeur général

Jean-Christophe NIEL

**ANNEXE I**  
**à la Décision ASN n° DEP-DEU-0704-2009 du 8 décembre 2009 portant agrément de laboratoires**  
**de mesures de la radioactivité de l'environnement**

**- Grille des catégories d'agrément des laboratoires de mesures de la radioactivité de l'environnement -**

L'agrément d'un laboratoire est défini par un code numérique à 2 composantes :

- le type de matrice (code à 1 chiffre de 1 à 6)
- la catégorie de mesures radioactives (code à 2 chiffres de 01 à 17)

Code :	Catégorie de mesures radioactives	Type 1 : Eaux - Eaux consommation, Eaux de surface, Eaux souterraines, Eaux de rejet, ...	Type 2 : Matrices sols – Terres, sédiments boues, ...	Type 3 : Matrices biologiques – Végétaux, lait, faune, flore...	Type 4 : Aérosols sur filtre	Type 5 : Gaz air	Type 6 : Milieu ambiant (sol/air)
.._01	Radionucléides émetteurs $\gamma$ > 100 keV	1_01	2_01	3_01	4_01	5_01	-
.._02	Radionucléides émetteurs $\gamma$ < 100 keV	1_02	2_02	3_02	4_02	5_02	-
.._03	Alpha global	1_03	-	-	4_03	-	-
.._04	Bêta global	1_04	-	-	4_04	-	-
.._05	$^3\text{H}$	1_05	2_05	3_05	-	5_05	-
.._06	$^{14}\text{C}$	1_06	2_06	3_06	-	5_06	-
.._07	$^{90}\text{Sr}/^{90}\text{Y}$	1_07	2_07	3_07	4_07	-	-
.._08	Autres émetteurs bêta purs	1_08	2_08	3_08	-	-	-
.._09	Isotopes de U	1_09	2_09	3_09	4_09	-	-
.._10	Isotopes de Th	1_10	2_10	3_10	4_10	-	-
.._11	$^{226}\text{Ra}$ + descendants	1_11	2_11	3_11	-	$^{222}\text{Rn}$ : 5_11	-
.._12	$^{228}\text{Ra}$ + descendants	1_12	2_12	3_12	-	$^{220}\text{Rn}$ : 5_12	-
.._13	Isotopes Pu, Am, ...	1_13	2_13	3_13	4_13	-	-
.._14	Gaz halogénés	-	-	-	-	5_14	-
.._15	Gaz rares	-	-	-	-	5_15	-
.._16	Dosimétrie gamma	-	-	-	-	-	6_16
.._17	U pondéral	1_17	2_17	3_17	4_17	-	-

**ANNEXE II**  
**à la Décision ASN n° DEP-DEU-0704-2009 du 8 décembre 2009 portant agrément de laboratoires**  
**de mesures de la radioactivité de l'environnement**

**Tableau 1 : Agrément pour les mesures de radioactivité dans les matrices de type eau (type 1)**

Nom du laboratoire	Ville (Département ou Pays)	Catégorie de mesures Matrice « eau » (type 1)																Date de début de validité	Date de fin de validité	
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16			17
ACRO	Hérouville Saint Clair (14)					X													01/07/09	30/06/14
AREVA NC/ La Hague/SPR	Beaumont-Hague (50)			X															01/01/10	30/06/14
CEA/Marcoule DUSP/SPR	Bagnols-sur-Cèze (30)			X															01/01/10	30/06/14
CEA/Valduc SPR Laboratoire environnement	Is-sur-Tille (21)			X															01/01/10	30/06/14
CRIIRAD	Valence (26)	X	X																01/04/06	31/03/10
						X													01/07/09	30/06/14
EUROFINS	Choisy-le-Roi (94)			X															01/01/10	30/06/14
Institut Laüe Langevin/SRSE	Grenoble (38)	X	X																01/01/10	31/03/10
				X	X	X													01/01/10	30/06/14
IPL/ Santé Environnement Durable Atlantique	Bordeaux (33)																X		01/01/10	30/06/14
Laboratoire départemental d'analyses de la Manche	Saint Lô (50)			X	X	X													01/01/10	30/06/14

**Tableau 2 : Agrément pour les mesures de radioactivité dans les matrices de type sol (type 2)**

Nom du laboratoire	Ville (Département ou Pays)	Catégorie de mesures Matrice « sol » (type 2)																	Date de début de validité	Date de fin de validité
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17		
CEA/Cadarache/SPR/ LANSE	Saint-Paul-lez- Durance (13)							X											01/01/10	10/07/11
CRIIRAD	Valence (26)									X <sup>1</sup>	X <sup>1</sup>	X	X						01/04/06	31/03/10
		X																	11/07/07	10/07/11
Institut Laïe Langevin/SRSE	Grenoble (38)	X																	01/01/10	10/07/11

1 : mesures par spectrométrie gamma avec hypothèses sur les équilibres radioactifs

**Tableau 3 : Agrément pour les mesures de radioactivité dans les matrices de type biologique (type 3)**

Nom du laboratoire	Ville (Département ou Pays)	Catégorie de mesures Matrice « biologique » (type 3)																	Date de début de validité	Date de fin de validité
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17		
ACRO	Hérouville Saint Clair (14)	X	X																01/07/09	30/06/14
ALGADE/LAE	Lyon (69)						X												01/01/10	31/12/14
ALGADE/LED	Bessines-sur- Gartempe (87)	X	X																01/01/10	30/06/14
AREVA NC/ La Hague/SPR	Beaumont-Hague (50)						X												01/01/10	31/12/14

Nom du laboratoire	Ville (Département ou Pays)	Catégorie de mesures Matrice « biologique » (type 3)																	Date de début de validité	Date de fin de validité
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17		
CEA/Cadarache SPR/LANSE	Saint-Paul-lez- Durance (13)						X												01/01/10	31/12/14
CEA/Marcoule DUSP/SPR	Bagnols-sur-Cèze (30)						X												01/01/10	31/12/14
CEA/Saclay Laboratoires SPR	Saclay (91)						X												01/01/10	31/12/14
CRIIRAD	Valence (26)	X	X																01/07/09	30/06/14
EICHROM Laboratoires	Bruz (35)							X											01/01/10	24/09/10
Institut de physique nucléaire IPNL/Labrador	Villeurbanne (69)						X												01/01/10	31/12/14
			X																01/01/10	30/06/14
Institut Laïe Langevin/SRSE	Grenoble (38)	X	X																01/01/10	30/06/14
						X													01/01/10	24/09/10
Laboratoire départemental d'analyses de la Manche	Saint Lô (50)	X	X																01/01/10	30/06/14
Marine – Groupe d'études atomiques de l'EMM	Cherbourg (50)						X												01/01/10	31/12/14
SUBATECH/SMART – Ecole des mines de Nantes	Nantes (44)						X												01/01/10	31/12/14
														X					01/01/10	30/06/14

**Tableau 4 : Agrément pour les mesures de radioactivité dans les matrices de type aérosols (type 4)**

Nom du laboratoire	Ville (Département ou Pays)	Catégorie de mesures Matrice « aérosols » (type 4)																	Date de début de validité	Date de fin de validité
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17		
ALGADE/LAE	Lyon (69)				X			X		X								X	01/01/10	31/12/14
																			29/01/07	24/09/10
ANDRA – Centre de l’Aube	Soulaines-Dhuys (10)									X								01/01/10	31/12/14	
AREVA NC/ Bessines SEPA/SAN	Bessines-sur- Gartempe (87)									X								01/01/10	31/12/14	
CEA/DAM Ile de France DIF/DASE	Bruyères-le- Châtel (91)									X								01/01/10	31/12/14	
CEA/Valduc SPR/Laboratoire environnement	Is-sur-Tille (21)									X								01/01/10	31/12/14	
EICHROM Laboratoires	Bruz (35)									X								01/01/10	31/12/14	
EURODIF Production DSQ/PE/LE	Pierrelatte (26)									X								01/01/10	31/12/14	
FBFC	Romans (26)									X								01/01/10	31/12/14	
Institut Laïe Langevin/SRSE	Grenoble (38)	X			X													01/01/10	24/09/10	
SUBATECH/SMART – Ecole des mines de Nantes	Nantes (44)									X								01/01/10	31/12/14	

**Tableau 5 : Agrément pour les mesures de radioactivité dans les matrices de type gaz (type 5)**

Nom du laboratoire	Ville (Département ou Pays)	Catégorie de mesures Matrice « gaz » (type 5)																	Date de début de validité	Date de fin de validité
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17		
CRIIRAD	Valence (26)	X	X												X				01/02/08	01/02/12
Institut Laïe Langevin/SRSE	Grenoble (38)	X																	01/01/10	01/02/12
						X													01/01/10	30/06/14
SUBATECH/SMART – Ecole des mines de Nantes	Nantes (44)		X												X				01/01/10	01/02/12

**Tableau 6 : Agrément pour les mesures de radioactivité dans le milieu ambiant (type 6)**

Nom du laboratoire	Ville (Département ou Pays)	Catégorie de mesures Matrice « milieu ambiant » (type 6)																	Date de début de validité	Date de fin de validité
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17		
CEA/DAM Ile de France DIF/DASE	Bruyères-le- Châtel (91)																X <sup>1</sup>		10/07/08	09/07/12
Institut Laïe Langevin/SRSE	Grenoble (38)																X <sup>1</sup>		01/01/10	09/07/11

1 : mesure de l'équivalent de dose gamma ambiant à l'aide d'une balise de mesure en continu